

il comporte néanmoins quelques faiblesses. L'auteur indique bien les problèmes d'élaboration d'une application et les limites de la technologie; il néglige toutefois de souligner l'importance de tenir à jour une application «bâtie», sans quoi elle deviendra rapidement désuète. Aussi, l'auteur ne décrit pas suffisamment en détail les rares expériences archivistiques de cette technologie, se contentant de référer le lecteur à des articles publiés sur le sujet. Enfin, si l'on apprécie l'amorce d'une réflexion sur l'impact de cette technologie sur la pratique archivistique, l'on doit regretter que cette réflexion ne soit pas plus approfondie et, surtout, qu'elle ne s'étende pas à la théorie et aux principes archivistiques. Il reste que l'ouvrage de Michelson constitue une excellente introduction à une étude à faire qui serait à la fois plus profonde et plus large.

---

## COMPTE RENDU

Jean-Yves Rousseau. *Les archives, transfert et accès. Guide pratique pour les sciences sociales*. Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, 1991, 22 p. [français et anglais tête-bêche]

---

**DOMINIQUE MAUREL**

Responsable de formation professionnelle  
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information  
Université de Montréal

Voici un guide pratique rédigé à la demande de la Fédération canadienne des sciences sociales à l'usage des ses praticiens, concernés au premier chef par le transfert des archives et l'accessibilité à celles-ci.

La première partie de ce guide se consacre aux mécanismes de transfert des archives, notions utiles aux individus et aux organismes souhaitant confier leurs archives à une institution autorisée, comme aux chercheurs qui prennent alors connaissance des pratiques en la matière. Sont ainsi expliqués les principaux modes de transfert, les lois et politiques d'acquisition qui appuient ou incitent ces transferts, le rôle qu'y joue la structure organisationnelle archivistique au Canada, et le processus de transmission des archives, et ce tant pour les personnes physiques que morales.

Les explications sont succinctes, mais constituent une bonne base pour que les usagers des sciences sociales puissent aller chercher par eux-mêmes d'autres informations.

La part accordée aux archives institutionnelles et aux archives dites privées apparaît toutefois inégale. Alors que le processus d'évaluation et de transfert pour les archives privées prédomine, davantage d'explications sur le rôle du calendrier de conservation dans l'évaluation des documents et leur transfert au service des archives permettraient aux chercheurs une plus grande compréhension des étapes successives de la vie documentaire à l'intérieur d'un organisme.

La deuxième partie, sur l'accès aux archives, est plus complète, avec moult explications et exemples, tant pour les assises juridiques et réglementaires de l'accès, avec à l'appui la description des catégories de documents publics généralement non accessibles; le processus d'accès aux documents des organismes publics (demande, réponse et recours) est également suffisamment détaillé pour en donner une idée précise.

Ici aussi, archives publiques et privées ne sont pas traitées de la même manière: il aurait ainsi été possible de donner des exemples de documents privés susceptibles de se voir soustraits à la consultation par leurs donateurs.

Également, certaines sections mériteraient d'être détaillées plus avant, notamment sur la manière dont les lois d'archives et les lois sur l'accès et la protection se complètent, les premières précisant (ou même adoucissant) souvent les secondes; ou encore sur l'aspect des politiques et règlements concernant les archives en matière d'accès.

Enfin, la définition des «archives», dans l'«Avertissement relatif au mot "Archives"», enseigne qu'elles peuvent être de tout âge. Le mécanisme expliqué en première partie met toutefois l'accent sur le transfert des documents à valeur secondaire; il apparaîtrait donc intéressant, en seconde partie, de préciser que l'accès aux documents des organismes publics vaut autant pour les documents actifs, semi-actifs et historiques, quel que soit le lieu où ils sont conservés, de façon à lever toute ambiguïté possible.

Pour qui n'est pas familier avec l'archivistique et sa terminologie particulière, également, il peut être déroutant de se faire parler en alternance d'«archives» et de «documents» et de constater que les définitions qui en sont données (p. 2 et 13) ne sont pas complètement équivalentes. Était-ce plutôt leur complémentarité qui était recherchée?

À ce titre, un lexique, même succinct, serait le bienvenu pour expliquer les termes ci-dessus mentionnés, de même que les distinctions entre transfert, versement et dépôt (avec leurs équivalents en anglais), ou encore pour y définir ce qu'est un calendrier de conservation, dont il est brièvement fait mention dans le texte.

Il est indéniable que les deux sections de cet ouvrage s'organisent en une structure logique et tout à fait accessible, retenant les éléments essentiels de la question. La rédaction d'un tel guide n'en apparaît pas moins comme un implacable exercice de concision pour transmettre l'information dans un nombre prédéterminé de pages. Et ce, au détriment de quelques explications supplémentaires et d'exemples pour bien faire ressortir les particularités des archives publiques et des archives privées, qu'elles soient institutionnelles ou non institutionnelles, tant

pour les notions de transfert que d'accès. À noter, toutefois, une bibliographie d'une dizaine de titres, qui permet de continuer sa quête d'informations.

Au total, ce guide s'avère néanmoins un outil de base précieux pour sensibiliser toute personne œuvrant dans les sciences sociales à la conservation des documents d'archives à valeur secondaire et à leur communication, et donc une inestimable introduction à la discipline archivistique par certaines de ses fonctions.